

**CYCLING
CYCLISME
CANADA**



POLITIQUE DE SÉLECTION PISTE JUNIOR 2024

ÉBAUCHE publiée le 8 novembre 2023

Version finale publiée le 24 novembre 2023

Tous les changements sont indiqués en bleu

*En attente d'une révision par le Conseil des athlètes de Cyclisme Canada et
le Comité de haute performance de Cyclisme Canada*

Tous les programmes sont susceptibles d'être modifiés.



Note du traducteur : En cas d'interprétation différente entre les versions anglaise et française de cette politique, la version anglaise prévaudra

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le présent document énonce les critères à utiliser pour la sélection de l'équipe canadienne pour les projets de piste junior de 2024.

Les critères sont organisés par section comme suit :

- Section A – APERÇU DU PROGRAMME
- Section B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
- Section C – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES
- Annexe A – NORMES DE PRÉPARATION AUX PERFORMANCES D'ENDURANCE DE LA PISTE

Les objectifs et le calendrier du programme sont énoncés dans la section A.

Pour être considérés pour la sélection, les athlètes doivent répondre aux critères d'admissibilité de la section B et aux normes de temps indiquées sur le site Web de Cyclisme Canada.

Les décisions de sélection sont basées sur les critères spécifiques de la section C.

Sauf indication expresse dans les critères de sélection spécifiques, les sélections sont soumises aux critères de sélection généraux qui se trouvent sur le site Web de Cyclisme Canada.

SECTION A – APERÇU DU PROGRAMME

Le programme de l'équipe nationale de Cyclisme Canada est conçu pour contribuer à la mission de Cycling Canada : "Inspirer les Canadiens à faire du vélo".

Les opportunités de compétitions internationales sont la base de tout programme d'équipe nationale. Elles sont une source de motivation importante pour les athlètes qui espèrent exceller sur la scène mondiale. Un programme d'équipe nationale bien conçu crée également un environnement positif dans lequel les athlètes peuvent acquérir autant d'expérience que possible. Il devrait en résulter des compétiteurs bien équilibrés, dotés des compétences de vie nécessaires pour exceller dans leur future carrière cycliste.

Le programme de l'équipe nationale canadienne s'efforce d'atteindre cet objectif par le biais d'une programmation bien organisée, soutenue par un personnel professionnel qui aidera les athlètes à développer leurs compétences et à réaliser leur potentiel.

Le Canada a une riche histoire de succès en cyclisme junior. Plus encore, beaucoup de ces athlètes ont utilisé leur temps en tant que juniors comme un tremplin vers le succès au niveau de l'élite.

Le processus de sélection des Championnats du monde junior sur piste vise à constituer une équipe d'athlètes suffisamment compétitifs pour tirer parti de l'occasion de développement personnel et athlétique que représente la compétition sur la scène mondiale.

CALENDRIER DES PROGRAMMES DE JUNIOR 2024

Dates	Projet	Location
19 au 21 janvier	Apeldoorn Next Generation	Apeldoorn NED
29 au 31 mars	Championnats canadiens junior-U17-para sur piste	Bromont CAN
2 au 16 août	Camp de préparation pour les Championnats du monde junior sur piste	Milton CAN



21 au 25 août	Championnats du monde junior sur piste UCI	Luoyang CHN
---------------	--	-------------

SECTION B - CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible à la sélection au sein de l'équipe canadienne, un athlète doit :

- Être un citoyen canadien.
- Avoir un passeport canadien valide qui n'expire pas avant la date requise par les autorités consulaires du pays où se déroule l'épreuve.
- Être en conformité avec toutes les exigences pertinentes du CC et de l'UCI en matière d'admissibilité.
- Détenir une licence UCI valide indiquant que la nationalité est canadienne.
- Signer, soumettre et respecter l'Accord d'équipe nationale de CC.
- Avoir rempli toutes les exigences pertinentes de l'UCI, de l'AMA et du CCES en matière d'antidopage.
- Avoir signé le formulaire de consentement acceptant d'être lié par le Code de conduite universel pour prévenir et traiter la maltraitance dans le sport (UCCMS).
- Les mineurs doivent avoir une autorisation parentale pour participer aux programmes d'entraînement et aux compétitions.

Des conditions d'admissibilité supplémentaires peuvent être détaillées dans les critères de sélection spécifiques ci-dessous.



SECTION C - CRITÈRES SPÉCIFIQUES DE SÉLECTION

Projet		Apeldoorn Next Generation	
Dates de la compétition:	19 au 21 janvier 2024		
Localisatio :	Apeldoorn NED		
Catégorie:	Junior (athlètes nés en 2006 et 2007) <i>Les athlètes nés en 2008 peuvent être sélectionnés sur la base de performances exceptionnelles au cours des 12 mois précédant la sélection. Cette décision sera prise à la seule discrétion du Comité d'entraîneurs.</i>		
Objectif:	Développement		
Taille maximale de l'équipe:	Femmes	Hommes	
	4 endurance 2 sprint	4 endurance 2 sprint	
	<i>Cyclisme Canada se réserve le droit d'augmenter, de diminuer ou de reconfigurer la taille de l'équipe conformément à la section B, clause 5, des critères généraux de sélection.</i>		
Dates de sélection:	<ul style="list-style-type: none">• 24 novembre 2023 – Les entraîneurs soumettent la sélection des équipes à l'entraîneur en chef et au DSHP• 27 novembre 2023 – La décision de sélection est approuvée ; les athlètes sont informés ; la période d'appel commence*.• 6 décembre 2023 – Date limite d'appel <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite ou elle perd son droit d'appel.</p>		
Comité de sélection:	Sélections recommandées par : <ul style="list-style-type: none">• Comité d'entraîneurs piste endurance (voir la site Web de CC) Sélections approuvées par : <ul style="list-style-type: none">• Entraîneur en chef• Directeur des services de haute performance		
Éligibilité:	Athlètes juniors en 2024 (athlètes nés en 2006 et 2007) <i>Les athlètes nés en 2008 peuvent être sélectionnés sur la base de performances exceptionnelles au cours des 12 mois précédant la sélection. Cette décision sera prise à la seule discrétion du Comité d'entraîneurs.</i>		
Critères de sélection:	Endurance : Les athlètes seront sélectionnés dans l'ordre suivant jusqu'à ce que la taille de l'équipe soit atteinte : <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Médaillés dans une épreuve d'endurance individuelle aux Championnats du monde juniors 2023.• Priorité 2 : les membres de l'équipe canadienne aux Championnats du monde juniors 2023.• Priorité 3 : Les deux (2) femmes et deux (2) hommes avec les vitesses moyennes les plus élevées dans la poursuite individuelle aux Championnats canadiens sur piste junior et U17 2023, parmi les coureurs éligibles qui ne sont pas déjà sélectionnés.• Priorité 4 : Les coureurs avec les meilleurs résultats dans les courses en peloton juniors aux Championnats canadiens junior et U17 sur piste 2023, sélectionnés		



dans l'ordre du meilleur résultat, parmi les coureurs éligibles qui ne sont pas déjà sélectionnés.

En cas d'égalité, la sélection des coureurs se fera par ordre de priorité par épreuve, comme suit, jusqu'à ce que la taille maximale de l'équipe soit atteinte.

- i. Course aux points.
- ii. Course scratch.
- iii. Course d'élimination

- **Priorité 5** : Les coureurs avec les meilleurs résultats dans les courses en peloton U17 aux Championnats canadiens junior et U17 sur piste 2023, sélectionnés dans l'ordre du meilleur résultat, parmi les coureurs éligibles qui ne sont pas déjà sélectionnés.

En cas d'égalité, la sélection des coureurs se fera par ordre de priorité par épreuve, comme suit, jusqu'à ce que la taille maximale de l'équipe soit atteinte.

- i. Course aux points.
- ii. Course scratch.
- iii. Course d'élimination

- **Priorité 6** : discrétion du comité des entraîneurs en fonction de l'évaluation de l'admissibilité du coureur et de ses résultats à la course aux points, à la course scratch et à la course éliminatoire du Championnat canadien junior sur piste 2023.

Sprint :

Les athlètes seront sélectionnés dans l'ordre suivant jusqu'à ce que la taille de l'équipe soit atteinte :

Sprint, keirin et contre-la-montre :

- **Priorité 1** : Médaillés en sprint ou en keirin aux Championnats du monde juniors 2023.
- **Priorité 2** : Membres de l'équipe d'athlétisme des Championnats du monde juniors 2023 ayant participé au sprint ou au keirin.
- **Priorité 3** : Le temps le plus rapide au 200 m volant aux Championnats canadiens d'athlétisme junior et U17 de 2023 parmi les athlètes qui ont également satisfait à la norme junior B entre le 1er janvier 2023 et la date de sélection.
- **Priorité 4** : Le meilleur finissant au Keirin au Championnat canadien junior sur piste de 2023 qui est junior en 2024 et qui a également atteint la norme de temps junior B pour le 200 m volant entre le 1er janvier 2023 et la date de sélection.
- **Priorité 5** : discrétion du comité d'entraîneurs basée sur les résultats de l'évaluation au sprint et au keirin aux Championnats canadiens juniors sur piste 2023.

Dans tous les événements, Cyclisme Canada se réserve le droit de ne pas sélectionner ou de ne pas faire débiter un athlète ou une équipe qui, selon l'opinion du Comité d'entraîneurs, ne possède pas les habiletés requises, la condition physique ou le niveau de performance nécessaire pour compéter de façon sécuritaire ou avec succès au niveau international. Cette évaluation est basée uniquement sur l'opinion experte du Comité d'entraîneurs.

Cyclisme Canada se réserve le droit de combler toute position de départ vacante ou restante à la compétition avec des athlètes qui ont déjà été sélectionnés pour d'autres



	<p>événements, si nécessaire. La sélection du starter est laissée à la discrétion de l'entraîneur.</p> <p>Selon la section B, clause 1 des critères généraux de sélection, la composition des départs pour les épreuves par équipe sera déterminée sur place par l'entraîneur de l'épreuve.</p>
Autofinancement:	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Frais de voyage, y compris les frais de bagages, jusqu'au lieu des Championnats du monde.• Frais de projet TBC*<ul style="list-style-type: none">○ Ces frais sont calculés sur la base de TBC \$/jour pour l'athlète. <p>*Les frais de projet sont sujets à changement si le nombre de jours du projet est modifié. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>

Projet		Championnats du monde junior sur piste UCI	
Dates de la compétition:	21-25 août 2024		
Localisation:	Luoyang CHN		
Catégorie:	Junior (athlètes nés en 2006 et 2007)		
Objectif:	Développement		
Taille maximale de l'équipe:		Femmes	Hommes
	Poursuite par équipe	5	5
	Vitesse par équipe	3	3
	<i>Cyclisme Canada se réserve le droit d'augmenter, de diminuer ou de reconfigurer la taille de l'équipe conformément à la section B, clause 5, des critères généraux de sélection.</i>		
Dates de sélection:	<ul style="list-style-type: none">• 8 avril 2024 – Les entraîneurs soumettent la sélection des équipes à l'entraîneur en chef et au DSHP• 10 avril 2024 – Les sélections sont présentées au comité de la haute performance• 12 avril 2024 – La décision de sélection est approuvée ; les athlètes sont informés ; la période d'appel commence*.• 20 avril 2024 – Date limite d'appel ; sélections sont finale <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit faire appel avant la date limite ou elle perd son droit d'appel.</p>		
Comité de sélection:	<p>Sélections recommandées par :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comité d'entraîneurs piste endurance (voir la site Web de CC) <p>Sélections approuvées par :</p> <ul style="list-style-type: none">• Entraîneur en chef• Directeur des services de haute performance <p>Sélections sont approuvées par :</p> <ul style="list-style-type: none">• Comité de la haute performance		
Éligibilité:	Pour être sélectionnés pour les Championnats du monde juniors, les athlètes doivent remplir les conditions d'admissibilité énoncées précédemment dans le document de sélection et être admissibles à concourir dans la catégorie junior aux Championnats du monde juniors de 2024.		



	<p>Les athlètes doivent participer à l'événement suivant pour être considérés pour la sélection :</p> <ul style="list-style-type: none">• Championnat canadien junior sur piste (29-31 mars 2024) - Bromont QC <p>La sélection est conditionnelle à la participation aux événements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Camp de préparation aux Championnats du monde juniors (du 2 au 16 août 2024) - Milton ON
<p>Critères de sélection:</p>	<p>Poursuite par équipe :</p> <p>Les athlètes seront sélectionnés pour la poursuite par équipe des Championnats du monde juniors 2024 dans l'ordre de priorité suivant, jusqu'à ce que la taille maximale de l'équipe soit atteinte :</p> <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Médillés dans une épreuve individuelle d'endurance sur piste aux Championnats du monde juniors 2023 et ayant atteint la norme junior A dans la poursuite individuelle entre le 1er novembre 2023 et la date de sélection.• Priorité 2 : Gagnant de la course aux points des femmes juniors ou des hommes juniors au Championnat canadien junior sur piste 2024 (ou le prochain meilleur finissant parmi les 3 premiers coureurs admissibles s'il est déjà sélectionné) et avoir atteint la norme Junior A dans la poursuite individuelle entre le 1er novembre 2023 et la date de sélection.• Priorité 3 : Les 2 premiers arrivés (ou le prochain meilleur arrivé parmi les 3 premiers coureurs admissibles s'ils sont déjà sélectionnés) dans la poursuite individuelle au Championnat canadien junior sur piste 2024 qui ont aussi atteint la norme junior A dans la poursuite individuelle entre le 1er novembre 2023 et la date de sélection.• Priorité 4 : Gagnant de la course scratch des femmes juniors ou des hommes juniors aux Championnats canadiens juniors sur piste 2024 (ou le prochain meilleur finissant parmi les 3 premiers coureurs admissibles s'il est déjà sélectionné) et ayant atteint la norme Junior A à la poursuite individuelle entre le 1er novembre 2023 et la date de sélection.• Priorité 5 : Gagnant de la course d'élimination des femmes juniors ou des hommes juniors au Championnat canadien junior sur piste 2024 et avoir atteint la norme junior A à la poursuite individuelle entre le 1er novembre 2023 et la date de sélection.• Priorité 6 : discrétion de l'entraîneur basée sur l'évaluation des résultats du coureur dans la course aux points, la course scratch, la course d'élimination, la poursuite individuelle et le contre-la-montre au Championnat canadien junior sur piste 2024. <p>Les partants (4) et les remplaçants (1) de l'équipe de poursuite pour les Championnats du monde juniors seront déterminés lors du camp de préparation des Championnats du monde juniors, à la discrétion de l'entraîneur, en tenant compte des facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aptitude à occuper des postes spécifiques• Capacité à mettre en œuvre la stratégie de l'équipe au rythme visé• Capacité tactique et technique.• D'autres facteurs énumérés à la section B, clause 3 des critères généraux de sélection peuvent également être pris en compte. <p>Conformément à la section B, clause 1, des critères généraux de sélection, la composition des départs pour chaque tour de compétition sera déterminée sur place par l'entraîneur de l'épreuve en question.</p>



La sélection pour la course aux points, la course scratch, la course d'élimination et la poursuite individuelle au Championnat du monde junior se fera parmi les athlètes sélectionnés pour la poursuite par équipe dans l'ordre du classement à l'arrivée au Championnat canadien junior sur piste 2024 dans chaque épreuve respective.

La sélection pour l'omnium et la madison au Championnat du monde junior sera basée sur l'évaluation par l'entraîneur des résultats de chaque athlète dans les courses en peloton au Championnat canadien sur piste 2024 et de leur performance au camp de préparation du Championnat du monde junior. L'évaluation peut inclure d'autres facteurs énumérés à la section B, clause 3, des critères généraux de sélection, ainsi que les normes de préparation à la performance énumérées à l'annexe A.

Dans tous les événements, Cyclisme Canada se réserve le droit de ne pas sélectionner ou de ne pas faire débiter un athlète ou une équipe qui, selon l'opinion du comité d'entraîneurs, ne possède pas les habiletés requises, la condition physique ou le niveau de performance nécessaire pour compléter de façon sécuritaire ou avec succès au niveau international. Cette évaluation est basée uniquement sur l'opinion experte du comité d'entraîneurs.

Cyclisme Canada se réserve le droit de combler toute position de départ vacante ou restante à la compétition avec des athlètes qui ont déjà été sélectionnés pour d'autres événements, si nécessaire. La sélection du starter se fera à la discrétion de l'entraîneur.

Les coureurs sélectionnés à la discrétion du comité d'entraîneurs peuvent être tenus d'atteindre la norme de temps Junior A avant le 1er juin 2024, afin de confirmer leur sélection pour les Championnats du monde.

Sprint :

Les athlètes sont sélectionnés pour les Championnats du monde juniors 2024 dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que la taille maximale de l'équipe soit atteinte :

Sprint et Keirin :

- **Priorité 1 :** Les médaillés du sprint junior féminin et junior masculin des Championnats du monde junior de 2023 qui ont atteint la norme junior A au 200 m en vol entre le 1er novembre 2023 et la date de sélection.
- **Priorité 2 :** Les gagnants du sprint junior féminin et junior masculin du Championnat canadien junior sur piste 2024 s'ils ont atteint la norme junior A au 200 m volant entre le 1er novembre 2023 et la date de sélection.
- **Priorité 3 :** Gagnant du Keirin junior féminin et junior masculin au Championnat canadien junior sur piste 2024 s'il a atteint la norme A au 200 m volant entre le 1er novembre 2023 et la date de sélection.
- **Priorité 4 :** discrétion du comité des entraîneurs en fonction de l'évaluation des résultats du coureur au sprint et au keirin lors des Championnats canadiens juniors sur piste de 2024.

Contre-la-montre :



	<ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Les médaillés du contre-la-montre féminin et masculin junior du Championnat du monde junior de 2023 qui ont atteint la norme A en contre-la-montre entre le 1er novembre 2023 et la date de sélection.• Priorité 2 : Les gagnants du contre-la-montre junior féminin et junior masculin du Championnat canadien junior sur piste 2024, s'ils ont atteint la norme A en contre-la-montre entre le 1er novembre 2023 et la date de sélection.• Priorité 3 : 2e place au contre-la-montre des femmes juniors et des hommes juniors au Championnat canadien junior sur piste 2024 s'ils ont obtenu la norme A junior au contre-la-montre entre le 1er novembre 2023 et la date de sélection. <p>Vitesse par équipe : La sélection de l'équipe de vitesse se fera à la discrétion du comité d'entraîneurs parmi les coureurs déjà sélectionnés pour les Championnats du monde juniors de 2024. La composition finale et l'alignement de départ de l'équipe seront déterminés lors du camp de préparation des Championnats du monde juniors 2024.</p> <p>Conformément à la section B, clause 1, des critères généraux de sélection, la composition de l'équipe de départ pour chaque épreuve sera déterminée sur place par l'entraîneur de l'épreuve en question.</p> <p>Dans tous les événements, Cyclisme Canada se réserve le droit de ne pas sélectionner ou de ne pas faire débiter un athlète ou une équipe qui, selon l'opinion du comité d'entraîneurs, ne possède pas les habiletés requises, la condition physique ou le niveau de performance nécessaire pour compéter de façon sécuritaire ou avec succès au niveau international. Cette évaluation est basée uniquement sur l'opinion experte du comité d'entraîneurs.</p> <p>Cyclisme Canada se réserve le droit de combler toute position de départ vacante ou restante à la compétition avec des athlètes qui ont déjà été sélectionnés pour d'autres événements, si nécessaire. La sélection du starter se fera à la discrétion de l'entraîneur.</p> <p>Les coureurs sélectionnés à la discrétion du comité d'entraîneurs peuvent être tenus d'atteindre le standard de temps Junior A avant le 1er juin 2024, afin de confirmer leur sélection pour les Championnats du monde.</p>
Autofinancement:	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Frais de camp préparatoire TBC*• Frais de voyage pour le camp de préparation• Frais de voyage, y compris les frais de bagages, jusqu'au lieu des Championnats du monde.• Frais de projet TBC*<ul style="list-style-type: none">○ Ces frais sont calculés sur la base de TBC \$/jour pour l'athlète. <p>*Les frais de projet sont sujets à changement si le nombre de jours du projet est modifié. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>



ANNEXE A : NORMES DE PRÉPARATION AUX PERFORMANCES D'ENDURANCE DE LA PISTE

Objectif : Afin d'obtenir la meilleure performance possible **pour l'équipe**, un temps optimal de préparation spécifique à la piste est nécessaire avant la compétition. Un camp de préparation aide l'individu et l'équipe à s'améliorer dans les domaines suivants :

- Excellence technique
 - Timing
 - Rythme
 - Dépense d'énergie
 - Communication au sein de l'équipe
 - Vitesse des jambes spécifique à l'événement
 - Adaptation de l'équipement spécifique à l'événement
 - L'allure
 - Optimisation aérodynamique
 - Optimisation de l'équipement et de la tenue
 - Détermination de l'alignement (poursuite par équipe)
 - Cohésion de l'équipe
 - Collaboration avec le PRSI pour améliorer le développement technique de l'équipe

- Excellence tactique
 - Prise de décision - prise de décision et rapidité de la prise de décision sous pression
 - Communication - avec les coéquipiers dans l'épreuve et avec l'équipe de soutien
 - Timing - exécution raffinée en préparation du moment critique de l'événement
 - Collaboration avec le PRSI pour améliorer le développement tactique de l'équipe

- Physiologie
 - Tous les athlètes d'endurance doivent se présenter à un camp de préparation dans un état de préparation optimal.
 - Le camp améliorera :
 - Maximiser la PMA
 - Maximiser la vitesse
 - Maximiser la puissance
 - Le recrutement et l'adaptation aux engins spécifiques à la piste
 - Suivi du PRSI et collaboration pour améliorer le potentiel physique de l'individu et de l'équipe

- Performance mentale
 - Aptitudes à la prise de décision - décisions spécifiques à la piste et rapidité de la prise de décision
 - Confiance - savoir que l'on a fait le travail spécifique nécessaire pour réussir
 - Confiance - confiance dans les capacités des coéquipiers et dans l'équipe de soutien
 - Suivi et collaboration PRSI pour améliorer les performances mentales de l'individu et de l'équipe

Durée des stages : La durée de chaque stage est précisée dans le document de sélection.



Droit de modifier la durée : Le comité entraîneurs de l'équipe nationale a le pouvoir discrétionnaire et l'autorité de modifier légèrement la durée d'un stage de préparation pour un individu ou une équipe en fonction des facteurs suivants :

- L'engagement, l'attitude et l'assiduité du coureur aux camps d'entraînement pour la manifestation spécifique organisée au cours des 12 mois précédents.
- Les athlètes de retour aux Jeux olympiques qui ont participé à cette épreuve lors des derniers Jeux
- Les athlètes qui ont participé au podium d'un championnat du monde de l'élite dans cette épreuve la saison dernière.
- Les athlètes blessés, malades ou confrontés à d'autres circonstances imprévues approuvées par le comité d'entraîneurs
- Les athlètes qui participent à un camp d'entraînement officiel de l'équipe nationale, à une compétition ou à un DTE dans n'importe quelle discipline, sous la direction d'un entraîneur de l'équipe nationale, en même temps que le camp de préparation à la poursuite de l'équipe.

Communication avec les équipes professionnelles, les clubs et autres entités : L'athlète est responsable de toute communication avec son équipe professionnelle, son club ou toute autre entité en ce qui concerne sa participation et sa disponibilité pour une épreuve par équipe sur la piste. Un athlète souhaitant être sélectionné pour une épreuve d'équipe est responsable de sa propre disponibilité. L'athlète doit s'assurer que son emploi du temps lui permet de participer au camp de préparation requis pour participer à un championnat majeur avec l'équipe nationale dans une épreuve d'endurance par équipe sur piste.

Manquement à l'obligation de se présenter : Conformément à la politique de sélection de Cyclisme Canada, le comité d'entraîneurs de l'équipe nationale a le pouvoir discrétionnaire de ne pas sélectionner ou de ne pas inscrire un athlète qui ne participe pas à un camp de préparation parce qu'il n'a pas satisfait à une norme de préparation à la performance.